

PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du 12 avril 2019
CISE - 1bis, avenue Antoine BECQUERELLE
KOUTIO - DUMBEA

Ouverture de l'Assemblée Générale à 19h10.

Le Président nous fait part d'un retard pour raison professionnelle, Mme ROESNER propose de débiter l'assemblée par la présentation du budget exécuté 2018.

L'assemblée agréé cette proposition.

CLUBS OU STRUCTURES PRESENTS ou REPRESENTES

Association des Cavaliers de DUMBEA (Nathalie DIAZ)	avec 318 licenciés donc 32 voix
Association de Concours du KATO (Sandrine GAUDE)	avec 31 licenciés donc 4 voix
Ass. Terr. d'Equitation Western de NC (mandat : Céline LASBLEIZ)	avec 43 licenciés donc 5 voix
C.H LA CRAVACHE (Fabrice VAIMAI)	avec 95 licenciés donc 10 voix
Club Hippique de l'ETRIER (Jean Louis DUCOIN)	avec 284 licenciés donc 29 voix
La GOURMETTE de NOUMEA (Bruno D'ARCANGELO)	avec 324 licenciés donc 33 voix
BROCELIANDE (Blandine FLOC'H)	avec 48 licenciés donc 5 voix
Poney et Traditions Hippiques (Jean François MEYER)	avec 29 licenciés donc 3 voix
Poney Club de NOUMEA (mandat : Bruno D'ARCANGELO)	avec 167 licenciés donc 17 voix
Association des Cav. de NOUVILLE (mandat : M. DUPUY)	avec 93 licenciés donc 10 voix
Ass. des Cavaliers du Nord-Ouest (mandat : Odile KOMORNICKI)	avec 124 licenciés donc 13 voix
Ass. des Cavaliers de BOURAIL-OXER (Marc WETE)	avec 69 licenciés donc 7 voix

L'Assemblée Générale Ordinaire ne peut valablement délibérer que si le quart au moins de ses membres présents ou représentés (6/24) sont porteurs d'au moins du quart des voix (53/212).

Nombre de membres présents : 12 sur 24

Nombre de voix présentes ou représentées : 168 voix sur 212.

L'Assemblée Générale peut donc valablement délibérer et procéder à l'ordre du jour.

MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR EGALEMENT PRESENTS

- Vincent FARDEAU, Président
- Dominique ROESNER, Trésorière et Présidente de la Commission CCE
- Sarah PELLETIER, Secrétaire Générale
- Céline LASBLEIZ
- M. Jean Luc BADDA de PODASALVA, Président du CEPS
- Mme Odile KOMORNICKI, Présidente du CEPN
- Valérie GENTIEN, Présidente du Comité Régional de Tourisme Equestre de NC

INVITES

M. DEROGIS Patrick, Direction Jeunesse et Sport Nouvelle Calédonie,

M. Philippe GUICHARD, Directeur du Conseil du Cheval en NC,

Mme Corinne BADDA de PODASALVA, Présidente Commission Dressage/Hunter

Mme Marie Pierre CHAVANEL, Présidente Secrétariat Général, Administration et Semaine du Cheval.

M. Thibaut DAMAS, Président de la Commission CSO et Conseiller Technique d'Equitation.

M. Olivier RAZAVET, Président de la Commission Juridique et Financière

RAPPEL de l'ORDRE DU JOUR

- Rapport moral 2018 (inversé avec le rapport financier 2018)
- Rapport financier 2018
- Projet de budget 2019
- Questions diverses

BILAN FINANCIER 2018

Mme Dominique ROESNER ouvre la séance en remerciant toutes les personnes ici présentes.

- Madame ROESNER expose le bilan financier 2018 en précisant que, compte tenu du changement récemment accordé par la FFE, l'exercice comptable couvre la période du 1.09.2017 au 31.12.2018. (voir tableaux annexés) et fonctionnera à l'avenir par année civile.
- Monsieur Olivier RAZAVET nous fait part de son analyse et de ses observations quant à ce budget exécuté.
- Monsieur FARDEAU souligne qu'à quelques francs près, il est fidèle au budget prévisionnel 2018 acté lors de l'AG précédente.

Aucune question n'est soulevée suite à la demande.

L'Assemblée procède donc au vote.

⇒ ***Le bilan financier 2018 est validé à la majorité des personnes présentes ou représentées :***

- **POUR : 89 voix**
- **CONTRE : 79 voix (Gourmante-PCN-Etrier)**
- **ABSTENTIONS : 0**

A l'issue du vote le président de l'Etrier pose la question de savoir si nous avons un Expert-Comptable et un rapport établi par celui-ci ?

Madame ROESNER dans un 1^{er} temps puis M. RAZAVET confirment que la comptabilité du comité est suivie et validée par l'Expert-Comptable M. Maréchalle. M. Olivier RAZAVET fait lecture de l'attestation remise avec les comptes et qui précise qu'il ***"n'a relevé aucun élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation."***

Les comptes se caractérisent sur la période de 16 mois du 1.09.2017 au 31.12.2018 par :

- ***Total du Bilan : 16.883.720 francs***
- ***Chiffre d'affaires HT : 16.961.911 francs***
- ***Résultat net comptable : -3.858.669 francs"***

Madame ROESNER précise que ce net comptable, couvrant une période de 16 mois, s'explique par la prise en compte de 2 manifestations de la semaine du cheval (2017 et 2018). En revanche, le résultat net exclusivement pour l'année 2018 n'est que de -108.000 francs.

RAPPORTS MORAL et D'ACTIVITES 2018

(Seront mis en ligne sur le site du CRENC)

Monsieur FARDEAU présente ses excuses pour son retard dû à des exigences professionnelles et expose le bilan moral 2018.

Aucune question n'étant soulevée quant à ce rapport, l'AG procède donc au vote.

Le départ de Mme FLOC'H ramène le nombre total de voix à 163 sur les 168 initiales.

⇒ **Le rapport moral 2018 est adopté à la majorité des personnes présentes ou représentées :**

- POUR : 84 voix
- CONTRE : 50 voix (Gourmette - PCN)
- ABSTENTIONS : 29 voix (Etrier)

PROJET DE BUDGET 2019

Mme ROESNER soumet à l'assemblée les projets 2019 qui reprennent avec prudence les actions 2018 ; M. RAZAVET nous fait part de son analyse et de ses observations.

M. Patrick DEROGIS, représentant la DJSNC, nous fait part :

- de la nouvelle gouvernance concernant les subventions du CNDS.
La FFE, comme 23 autres ligues, a choisi de gérer elle-même le budget CNDS ce qui implique la suppression du CNDS local, les CRE devraient être directement rattachés à leur fédération.
En conséquence, la DJSNC ne gèrera plus que les subventions gouvernementales avec 2 axes pour les projets :
 - Le sport de Haut Niveau
 - Et le sport pour tous : jeunes, Handicap, formations, structurations, etc...La DJSNC ne peut donc pas savoir quelle sera notre part de CNDS et en cas de diminution de cette subvention, elle ne pourra pas compenser la perte.
La FFE devrait nous fournir ses orientations en 2019 pour 2020.
Le président du CRENC a déjà interrogé la FFE sur le sujet et lit le mail de réponse qui stipule que les clarifications pourront être données courant Avril.

M. BADDA de PODASALVA attire l'attention des Présidents sur la prudence de préparer d'ores et déjà cette demande de subvention car lorsque la FFE nous enverra les imprimés à remplir le délai pour y répondre risque d'être très court.

- du travail positif de réflexion que nous effectuons quant à la baisse du nombre de licenciés car cette diminution n'est pas en corrélation avec les subventions allouées qui se sont quasiment maintenues.
M. FARDEAU rappelle que le comité directeur de CRENC, lors de sa dernière réunion, a validé la proposition d'encourager financièrement les clubs pour l'organisation de concours Poneys afin de booster cette filière mais sans trop pénaliser les autres disciplines, en modifiant quelques peu le barème de subventions alloués par le CRE pour les clubs organisateurs de concours.

- de précisions concernant la délibération 118/CP du 26 novembre 2018. Elle impose un cadre réglementaire précis aux organisateurs de manifestations sportives mais ne concerne, pour le sport équestre, que le TREC et l'endurance.
Les ligues ont la faculté de demander à leurs Fédérations des adaptations locales.
- de la demande prochaine de la DJSNC aux structures équestres de se mettre en règle avec son service quant aux documents à lui fournir obligatoirement : assurances, diplômes, etc...

⇒ *Le budget prévisionnel 2019 d'un montant de 31 851 000 francs est adopté à la majorité des voix présentes ou représentées :*

POUR : 84 voix

CONTRE : 50 voix (Gourmette-PCN)

ABSTENTION : 29 (Etrier)

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur Olivier RAZAVET nous expose l'intérêt de l'approche microéconomique du réseau équin (*voir documents annexes et site du CRENC*) et encourage les structures à se faire connaître pour y participer.
- Le Président demande s'il y a des remarques à signaler quant au déroulement de cette AG ?
M. DEROGIS précise qu'il n'a rien à signaler de particulier et que l'utilisation des subventions est conforme aux différents axes définis précédemment.

La séance est levée à 20H45.

Marie Pierre CHAVANEL
Présidente Commission
Secrétariat Général
et Administration

Sarah PELLETIER
Secrétaire Générale

Vincent FARDEAU
Président

VALIDATION du PV d'AG par le Comité Directeur

- *POUR : 10*
- *CONTRE : 0*
- *ABSTENTION : 0*
- *NON REPONSE : 1*

LANCEMENT de l'APPROCHE MICROECONOMIQUE du RESEAU EQUIN CALEDONIEN.
CREATION du RESEAU ECONOMIQUE FILIERE EQUINE REFERENCE

Une première étape a été franchie avec la connaissance macroéconomique de notre filière avec la mesure du poids économique des activités équines néo-calédoniennes et dans le suivi à venir dès 2020 de sa déclinaison dans l'espace et de son évolution dans le temps. Vous trouverez ci-après le lien permettant de télécharger pour diffusion à vos membres et partenaires la plaquette de présentation des résultats de l'observatoire de la filière équine 2016.

<https://www.ifce.fr/wp-content/uploads/2018/10/OER-Nouvelle-Calédonie-2018.pdf>

La deuxième étape relative à la connaissance microéconomique des entreprises de notre filière va donc être lancée en 2019 dans le cadre de notre adhésion au réseau REFERENCE national validée lors de l'assemblée générale du conseil du cheval, ce 26 mars 2018,

Suite au mail qui a été transmis le 28 mars dernier à tous les clubs du CRENC, il serait intéressant que chaque établissement équestre du CRENC fasse connaître si possible lors de cette AGO s'il est intéressé par la démarche :

- Soit en vue d'assister aux conférences annuelles ou bisannuelles sur le suivi de la mise en place et des résultats du réseau ;
- Soit en vue d'adhérer en tant que structure équestre suivi sur quelques années par le réseau - il faut des responsables motivés, ouverts, acceptant de consacrer du temps (3 à 5 jours /an) à l'opération et prêt à communiquer leurs chiffres. Des structures pas trop complexe (multi activité), des structures équines ou l'atelier équin pèse ;
- Soit en participant éventuellement avec les autres collègues du conseil du cheval au comité de suivi du réseau.

Pour faciliter votre choix et compte tenu de la réflexion menée par le réseau national sur les coûts de production des centres équestres dont les objectifs sont :

- Mettre en avant la méthode coût de production
- Avoir un outil diagnostic du fonctionnement et des performances de l'exploitation
- Capitaliser des références pour bâtir du conseil
- Définir des indicateurs pertinents pour se positionner

Il vous est présenté en AGO « les Premiers repères des centres équestres métropolitains et calédoniens en XPF » qui retracent, dans l'attente des résultats microéconomiques calédoniens, (à voir en PDF sur le site du CRENC) :

- les résultats des coûts de production de 83 centres équestres métropolitains en XPF évalués par les partenaires du dispositif REFERENCE national, au regard,
- des données macroéconomiques issues de l'Observatoire Economique Régional de la filière équine néocalédonienne (OER-NC) conduites par le conseil du cheval de Nouvelle-Calédonie.

Les tableaux de données macro et micro économiques de ce document sont **en rouge pour les centres métropolitains analysés par le réseau REFERENCE national, en bleu pour ce qui concerne les seuls données macroéconomique des centres calédoniens, les données microéconomiques étant notées à faire dans le cadre du réseau REFERENCE calédonien, et en vert afin de permettre à chaque centre équestre de se positionner.**

Ci-joint d'autres liens vidéo de présentation par le réseau REFERENCE métropolitain IFCE et IDELE

<https://youtu.be/P9mmSfbi8qs> : est lié à la web conférence « coût de production un outil d'aide à la décision » donnée le 4 avril 2019 par l'IFCE/IDELE.

<https://www.youtube.com/watch?v=6TiMnZCBPHM&t=236s> est relatif aux indicateurs clés de fonctionnement de centre équestre présenté lors des journées du réseau REFERENCE équins du 27 mars 2018

<https://www.ifce.fr/ifce/connaissances/webconferences/> le lien des webconférence IFCE